

Bayonne*

Le Maire certifie que la présente
pièce a été publiée

par voie dématérialisée,
le : 26/02/2024

Par délégation du Maire
J.-Baptiste Marinot
Directeur général des services techniques
Ville de Bayonne

DÉCISION DU REPRÉSENTANT DU POUVOIR ADJUDICATEUR

DÉSIGNATION DE LA CONSULTATION

Service :	Direction des ressources humaines
Date limite de réception des offres :	Mercredi 17 janvier 2024 à 15h00
Nature de la prestation :	PRESTATION DE FORMATIONS SANTÉ SÉCURITÉ AU TRAVAIL
Mode de passation :	Procédure adaptée ouverte Articles R.2123-1 et R.2123-1 1° du Code de la commande publique

Vu l'article L. 2122.22 et L. 2122-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du conseil municipal du 10 juillet 2020 portant délégation d'attributions au Maire pour la durée de son mandat,

Vu l'arrêté en date du 17 janvier 2023 portant délégation de signature dans le domaine de la commande publique à Monsieur Jean-Marc Salanne, Conseiller municipal,

Considérant la décision du comité MAPA en date du 22 février 2024,

DÉCISION

Lot 1: Formations réglementaires donnant lieu à une habilitation ou une autorisation

Après l'analyse des propositions fondée sur l'ensemble des critères d'attribution de l'accord-cadre, le pouvoir adjudicateur décide de retenir la proposition de la société S2 CONSULTING domiciliée à 40230 BENNESSE MAREMNE, jugée économiquement la plus avantageuse pour un montant de 47 027,00 € HT.

Lot 3 : Formations dans le domaine du transport

Après l'analyse des propositions fondée sur l'ensemble des critères d'attribution de l'accord-cadre, le pouvoir adjudicateur décide de retenir la proposition de la société ABSKILL II domiciliée à 33270 FLOIRAC, jugée économiquement la plus avantageuse pour un montant de 3 400,00 € HT.

Il s'agit d'un accord-cadre d'une durée initiale d'un an, reconductible une fois pour la même durée. La durée maximale toutes périodes confondues est de 2 ans.

L'accord-cadre donnera lieu à l'émission de bons de commande avec montant maximum comme suit :

Lot(s)	Désignation	Estimations
01	FORMATIONS REGLEMENTAIRES DONNANT LIEU A UNE HABILITATION OU UNE AUTORISATION	50 000,00
03	FORMATIONS DANS LE DOMAINE DU TRANSPORT	10 000,00

Jean-Marc Salanne
Conseiller municipal délégué
à la commande publique

Signé électroniquement par : JM SALANNE
Date de signature : 22/02/2024
Qualité : Elu aux Marchés Publiques